

Défi 2 : Une ville durable qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Répondre à l'urgence climatique
- ▶ Développer les modes de déplacements actifs et moins polluants
- ▶ Rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques

Cibles chiffrées



- Atteindre et lorsque cela est possible dépasser les objectifs du PCAET 2020-2024. Viser la neutralité carbone en 2050 pour contribuer à maintenir l'hypothèse du réchauffement sous la barre des +2° C
- Diminuer par 2 les émissions de GES liés à l'usage de la voiture
- Doubler la part modale des transports en commun et des modes doux
- Réduire de 40% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires en 2030 (loi Elan)
- Réduire de 20% la consommation énergétique globale en 2030 (loi transition énergétique)
- Porter à 32% la part des ENR dans la consommation d'ici 2030 (cible nationale)

Politiques existantes concernées : PCAET / Cit'ergie / Plan d'actions biodiversité / Action Cœur de Ville / SCOT / Contrat de Ville / PLH 2017-2021

Objectif stratégique 2.1 - Répondre à l'urgence climatique

Sous-objectif 2.1.1 - Identifier et mesurer les émissions GES et les enjeux énergétiques pour mettre en place des solutions adaptées de réduction et de compensation

Action 2.1.1.1 - Engager à la compensation carbone locale pour tous les plans et projets

Action 2.1.1.2 - Identifier les bâtiments de la Ville gros consommateurs de chaleur et proposer un accompagnement dédié pour la transition vers des énergies peu carbonées ([Action PCAET « 1.5 - Identifier les gros consommateurs de chaleur et proposer un accompagnement dédié pour la transition vers des énergies peu carbonées »](#) déclinée)

[Action Cit'ergie « 1.1 - Réaliser un bilan Gaz à effet de serre \(GES\) et polluants atmosphériques sur le territoire en lien avec le bilan de la CAN »](#)

Action Cit'ergie « 1.2 - Planification du développement territorial »

Action Cit'ergie « 1.4 - Identifier des projets phares sur le territoire – renforcer l'apparition de projets phare sur le territoire »

Action Cit'ergie « 1.5 - Poursuivre et renforcer le travail avec le Syndicat des Eaux du Vivier autour des enjeux énergétiques »

Action Cit'ergie « 1.6 - Renforcer la collaboration avec les distributeurs d'énergie (amélioration des connaissances, optimisation des installations, actions vis-à-vis des habitants...) »

Action Cit'ergie « 4.5 - Établir un bilan d'activité annuel autour des questions climat-air-énergie »

Objectif stratégique 2.2 - Développer les modes de déplacements actifs et moins polluants

Sous-objectif 2.2.1 - Réduire et adapter les besoins de mobilité

Action 2.2.1.1 - Développement du télétravail pour les agents de la Ville (Action PCAET 2.7 - Développement du télétravail et des espaces de co-working dans les bourgs pour limiter les déplacements déclinée)

Action PCAET « 2.7 - Développement du télétravail et des espaces de co-working dans les bourgs pour limiter les déplacements »

Sous-objectif 2.2.2 - Favoriser le covoiturage

Action Cit'ergie « 4.7 - Améliorer la mobilité des agents. Développer le covoiturage au sein de la collectivité pour tout type de trajet »

Action PCAET « 2.3 - Développer des aires de covoiturage »

Action PCAET « 2.4 - Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel »

Sous-objectif 2.2.3 - Étendre et améliorer l'offre de transports en commun

Action 2.2.3.1 - Inciter les agents de la Ville à utiliser le bus (Action PCAET « 2.6 - Favoriser les pratiques du transport collectif » déclinée)

Action PCAET « 2.6 - Favoriser les pratiques du transport collectif »

Sous-objectif 2.2.4 - Organiser le transport doux en vélo et favoriser les déplacements à pieds

Action 2.2.4.1 - Contribuer à l'élaboration du schéma directeur cyclable avec Niort Agglo et développer les infrastructures Ville (Action PCAET « 2.1 - Aménager un territoire accessible au vélo » déclinée)
 - Stationnements avec recharges électriques
 - Stationnement sécurisé pour les vélos (centre-ville, gares, terminus de bus, arrêts de car en rabattement...)

Action 2.2.4.2 - Repenser l'utilisation de la rue et la place de la voiture en centre-ville sans voiture : navette, piétons, 2 roues et nouvelles formes de mobilité actives, centre-ville à 30km/h
 - Sensibiliser les automobilistes au respect des cyclistes : ateliers vélo parent-enfant par exemple, respect des pistes cyclables, etc...
 - Faire respecter le code de la route pour faciliter la circulation des cyclistes et piétons, faire respecter les zones de stationnement

Action 2.2.4.3 - Poursuite de l'accompagnement des directeurs des écoles et des Associations de Parents d'élèves qui souhaitent créer des lignes pedibus

Action Cit'ergie « 3.5 - Déployer de nouveaux vélos électriques avec le service de Transport public gratuit »

Action PCAET « 2.1 - Aménager un territoire accessible au vélo »

Sous-objectif 2.2.5 - Favoriser l'intermodalité

Action PCAET « 2.2 - Développer des parkings relais ou aires multimodales en entrée de pôle urbain »

Sous-objectif 2.2.6 - Établir un Plan de Circulation et mieux partager la rue

Action Cit'ergie « 3.2 - Agir pour mieux partager la rue »

Action Cit'ergie « 3.3 - Mettre en place un « code de la rue » pour accompagner les démarches de mobilité douce et de partage de l'espace public »

Action Cit'ergie « 3.4 - Relancer la réflexion autour des zones réservées pour le P+R avec les autres autorités aménageuses (CAN - l'Etat) »

Sous-objectif 2.2.7 - Favoriser les véhicules propres

Action 2.2.7.1 - Conversion de la flotte des véhicules et utilitaires de la Ville dans le cadre de la limitation du recours au diesel : motorisations hybrides, électriques et bio GNV (B3 et B9) (Action PCAET « 2.4 - Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel » déclinée)

Action « PCAET 2.4 - Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel »

Objectif stratégique 2.3 - Rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique

Sous-objectif 2.3.1 - Maîtriser la construction neuve et viser une exemplarité environnementale

Action 2.3.1.1 - Constructions neuves de la Ville raisonnées et exemplaires :

- De nouvelles constructions uniquement si la rénovation ne permet pas de répondre aux besoins et avec des surfaces définies en fonction de ces besoins
- Des constructions visant les niveaux de performance les plus ambitieux (Bâtiments à énergie passive ou positive...), utilisation de matériaux biosourcés et suivant une approche coût global sur l'ensemble du cycle de vie

Action Cit'ergie « 4.1 - Partager avec les services les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par les agents »

Action Cit'ergie « 4.4 - Identifier le budget associé à la politique énergie – développer l'analyse « cout global simplifié : investissement + cout d'entretien + cout de maintenance » »

Sous-objectif 2.3.2 - Prioriser la rénovation thermique, préférer l'isolation et la ventilation naturelle à l'installation de la climatisation

Action 2.3.2.1 - Des bâtiments publics de la Ville exemplaires, durables et résilients : bâtiments tertiaires, écoles

- Aménager et adapter le bâti public de la Ville au changement climatique (Action PCAET « 1.3 - Aménager et adapter le bâti privé au changement climatique » déclinée)

- Sensibiliser sur les usages des bâtiments et équipements performants Ville (Action PCAET « 3.2- Sensibiliser sur les usages des bâtiments et équipements performants » déclinée)

Action PCAET « 3.1 – Renforcer la plate-forme de la rénovation énergétique ACT'e »

Action PCAET « 3.4 - Création d'un cluster territorial de rénovation exemplaire des bâtiments publics de Niort Agglo et ses communes »

Sous-objectif 2.3.3 - Améliorer la performance énergétique du patrimoine et son suivi

Action 2.3.3.1 - Une stratégie smart city

Action Cit'ergie « 2.1 - Mettre en place un système de management de l'énergie »

Action Cit'ergie « 2.2 - Développer un programme d'intervention pluri-annuel et mettre en place un système de suivi/ traçabilité des actions menées »

Action Cit'ergie « 2.3 - Générer un document cadre des exigences énergétiques par typologie de bâtiment/ par usage »

Action Cit'ergie « 2.4 - Formaliser les actions menées par typologie (chauffage, bâti, etc) »

Sous-objectif 2.3.4 - Optimiser l'éclairage pour un équilibre entre besoins, sécurité et économies

Action 2.3.4.1 - Éclairer de manière raisonnée

- mettre en place l'extinction (trame noire) quand cela est possible
- Sensibilisation face aux craintes liées à l'extinction partielle ou totale de l'éclairage
- éclairer quand l'utilisateur en a besoin
- maîtriser le niveau d'éclairage
- informer sur l'extinction des lumières des commerces

Action 2.3.4.2 - Réduire les consommations éclairage des équipements publics

- Faire respecter les extinctions d'éclairage par les utilisateurs d'équipements
- Généraliser les projecteurs LED dans les équipements communaux

Objectif stratégique 2.4 - Développer les énergies renouvelables

Sous-objectif 2.4.1 - Travailler les 4 pistes d'énergie renouvelable : photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, biomasse

Action 2.4.1.1 - Intégrer la géothermie dans les projets de construction Ville (Action PCAET « 1.11 - Établir une cartographie des potentiels géothermiques » déclinée et étendue)

Action 2.4.1.2 - Installer des panneaux photovoltaïques sur les parkings (ombrières) et les bâtiments de la Ville (Action PCAET « 1.13 - Augmenter la production solaire sur les bâtiments privés et publics » déclinée)

- Exploiter la cartographie des potentiels photovoltaïques réalisée par la Ville (Action PCAET « 1.12 - Cartographier les potentiels photovoltaïque et thermique sur les bâtiments et fournir un accompagnement à l'installation » déclinée et étendue)

Action 2.4.1.3 - Développer le biogaz pour remplacer le gaz fossile qui circule dans le réseau de distribution de la Ville

- Développement de la méthanisation
- Station GNV
- Certificats d'origine
- Conversion des chauffages des bâtiments publics de la Ville

Action Cit'ergie « 2.1.4 - Élaborer une stratégie énergétique dans la rénovation du patrimoine et le développement des EnR »

Action PCAET « 1.15 - Favoriser l'autoconsommation collective sur le territoire »

Sous-objectif 2.4.2 - Promouvoir et développer les réseaux de chaleur

Action Cit'ergie « 3.1 - Agir en faveur des réseaux de chaleur »

Objectif stratégique 2.5 - Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques

Sous-objectif 2.5.1 - Réduire les îlots de chaleur

Action 2.5.1.1 - Travailler sur les matériaux (ex : enrobés clairs, perméables...), la forme de la ville, la ventilation naturelle

Action Cit'ergie « 5.1 - Agir pour réduire les îlots de chaleur »

Sous-objectif 2.5.2 - Être solidaire avec les territoires les plus touchés, notamment dans les pays pauvres et émergents

Action 2.5.2.1 - Participer aux projets de jumelages et de coopération décentralisée grâce au relais associatif en direction des territoires touchés par le changement climatique